



ACADÉMIE
DE NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Service de l'Éducation nationale
de Saint-Pierre-et-Miquelon



SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Projet éducatif 2024-2027 de SPM

Diagnostic préparatoire

Décembre 2023





L'archipel de Saint-Pierre et Miquelon



- Situé dans l'Atlantique Nord :
 - à 20 km de l'île canadienne de Terre-Neuve
 - à 4750 km de Paris
 - même latitude que Nantes
- Constitué de 8 îles dont 2 habitées :
 - Saint-Pierre (26 km²)
 - Miquelon-Langlade (216 km²), deux îles reliées par un isthme sablonneux long de 12 km
- Population :
 - 5985 habitants, dont 585 à Miquelon (source IEDOM 2021)



Le service de l'éducation nationale

- Rattaché à l'académie de Normandie (domaine pédagogique, inspecteurs...).
- Supervise les services et les établissements scolaires.
- Assure la gestion et le mandatement des payes de l'ensemble du personnel.
- Compétence relative à la construction et au fonctionnement du lycée-collège Emile Letournel détenue par l'Etat.

La gestion des personnels :

- Enseignants du 1^{er} degré : public et privé gérés par le service de l'éducation.
- Enseignants du 2^d degré : public et privé gérés par le rectorat de Normandie.
- Personnels administratifs et techniques : personnels catégories C et B gérés par le rectorat de Normandie.
- Autres personnels : chef du service, personnels de direction, agent comptable, DDFPT, directeur du CIO gérés par le MENJS (29^{ème} base).
- Affectations sans limitation de durée.



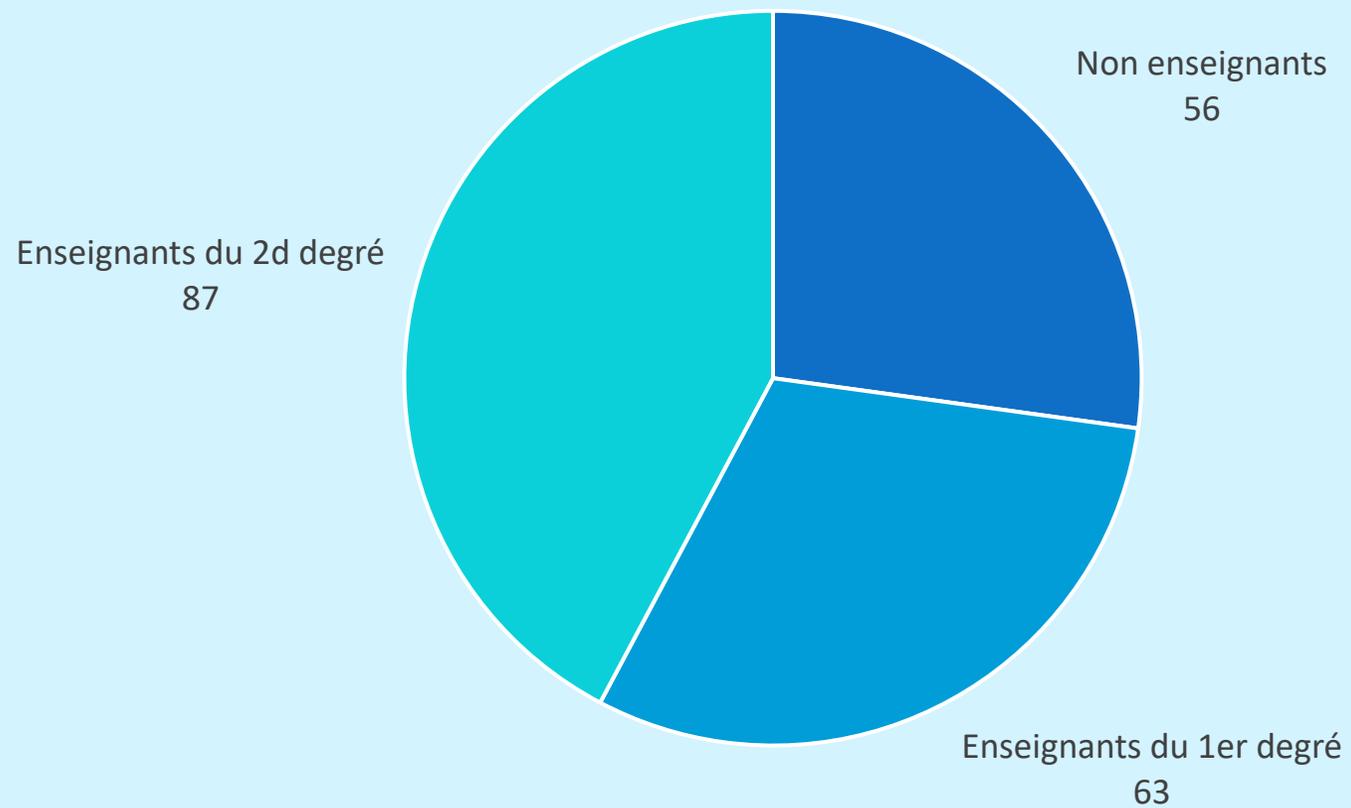
Le projet éducatif territorial 2019-2022

- **Adapter les parcours pour que chacun y trouve sa place :**
école inclusive, parcours personnalisés, collaboration avec les partenaires...
- **Favoriser l'insertion professionnelle des élèves :**
apprentissage de l'anglais, carte des formations, PFMP au Canada...
- **Promouvoir l'action collective par la formation, l'innovation et la coopération :** pratiques novatrices, usages du numériques, coopération avec le Canada...
- **Favoriser l'éducation à la santé et à la citoyenneté ainsi que l'ouverture culturelle :**
parcours éducatif de santé, parcours citoyen, formalisation des partenariats, création du CTESC...



Les personnels

Socle d'emplois





Les établissements scolaires

- 982 élèves à la rentrée 2023
- 1^{er} degré : 486 élèves
 - 3 écoles publiques et 3 écoles de l'enseignement privé
- 2d degré : 496 élèves
 - 1 collège public (classes annexes à Miquelon) et un collège de l'enseignement privé
 - 1 lycée professionnel public
 - 1 lycée général public
 - 1 internat en construction
- Un Centre d'Information et d'Orientation



Les établissements scolaires

Elèves du 1 ^{er} degré		Public	Privé sous contrat	Total
Maternelle	à St-Pierre	60	91	170
	à Miquelon	-	19	
Élémentaire	à St-Pierre	132	145	316
	à Miquelon	39	-	
Total 1 ^{er} degré		231	255	486

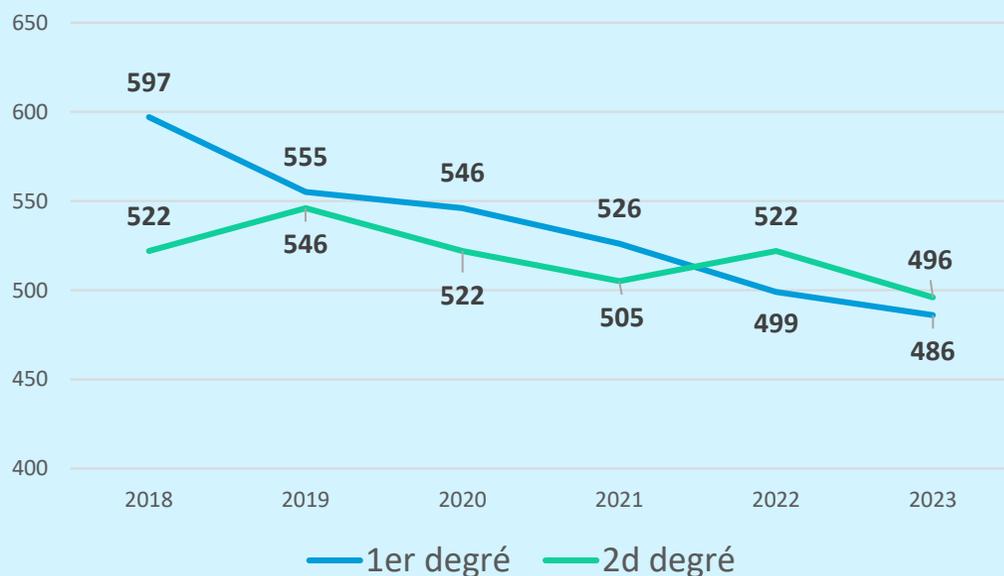
Elèves du 2 ^d degré		Public	Privé sous contrat	Total
Collège	à St-Pierre	108	140	268
	à Miquelon	20	-	
Lycée général	à St-Pierre	134	-	134
Lycée professionnel	à St-Pierre	94	-	94
Total 2 ^d degré		356	140	496

Dispositifs particuliers		Public	Privé
1 ^{er} degré	Réseau d'aides spécialisées pour les élèves en difficulté (Rased) - Primaire	X	X
	Dispositif d'autorégulation (DAR) - Maternelle		X
	Dispositif d'autorégulation (DAR) - Élémentaire	X	X
2 ^d degré	Section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa)		X
	Unité localisée pour l'inclusion scolaire - ULIS Collège		X
	Unité localisée pour l'inclusion scolaire - ULIS Lycée professionnel	X	



Les constats de rentrée

L'évolution des effectifs par degré



L'évolution globale des effectifs

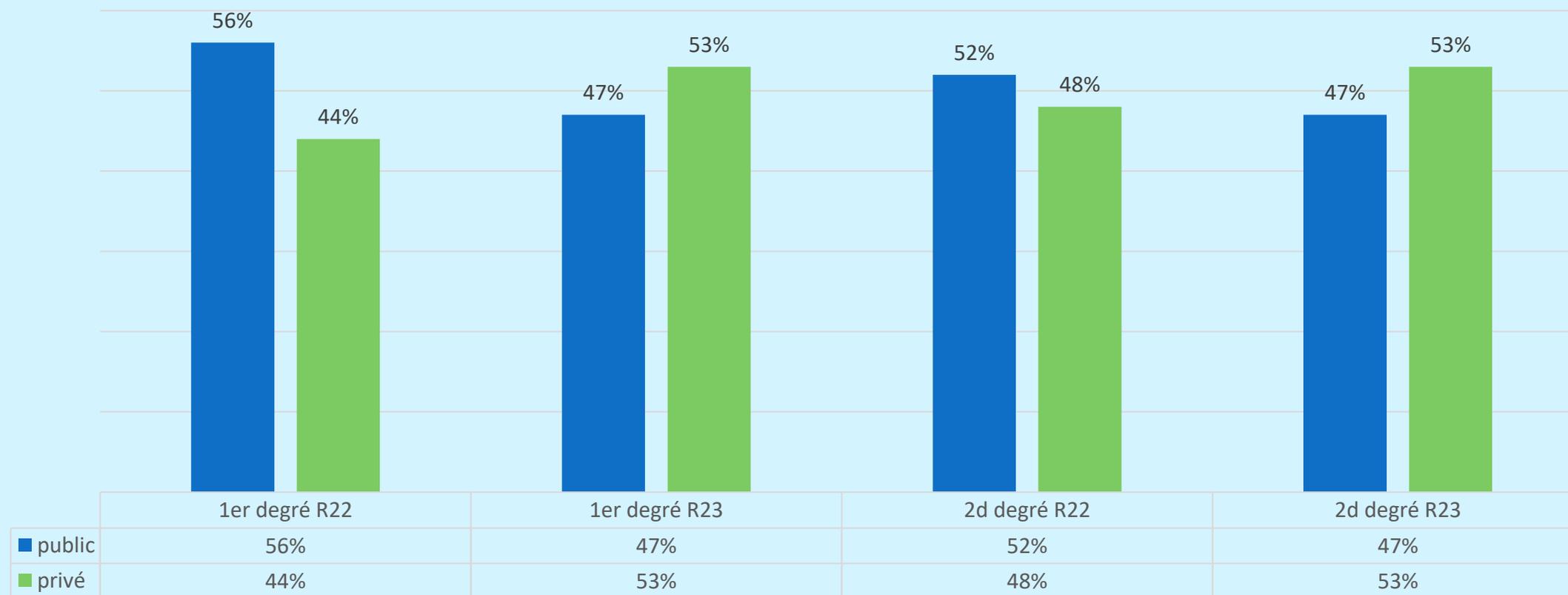


On constate une baisse régulière des effectifs globaux. Cette tendance est essentiellement liée à la baisse régulière des effectifs dans le 1^{er} degré pour lequel on comptabilise 111 élèves de moins entre la rentrée 2018 et la rentrée 2023.

A noter toutefois une baisse marquée des effectifs du 2d degré à la rentrée 2023 (- 26 élèves / R22).



La répartition des élèves dans les secteurs public et privé



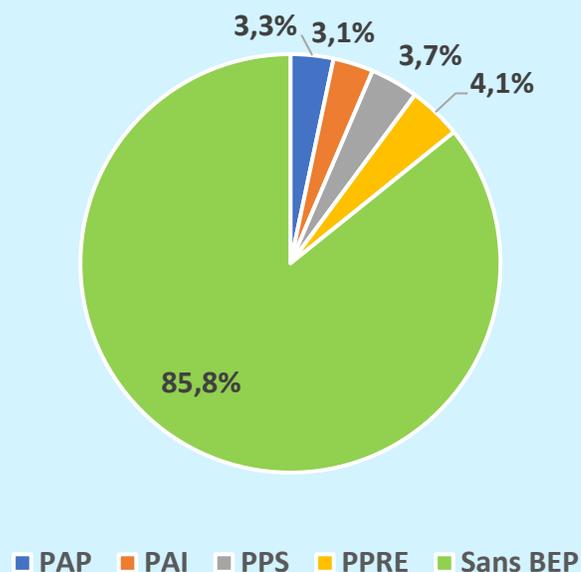
■ public ■ privé

La répartition des élèves entre le secteur public et le secteur privé reste équilibrée entre le 1^{er} degré et le niveau collège. Cette dernière s'est toutefois inversée à la rentrée 2023, voyant ainsi le secteur privé accueillir plus d'élèves que le secteur public.



Les besoins éducatifs particuliers - Premier degré public et privé

Réponses aux besoins éducatifs particuliers - 1er Degré



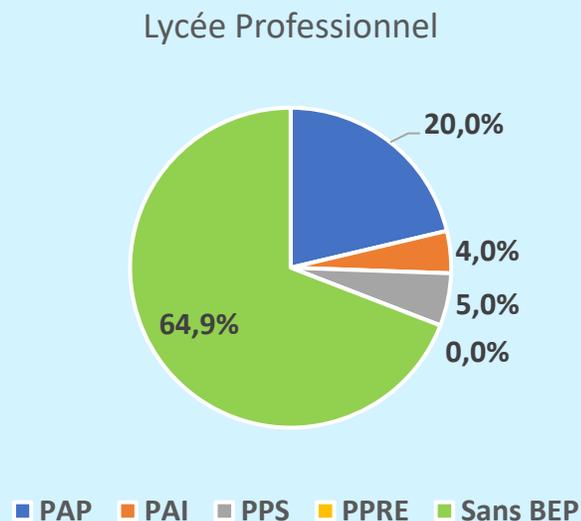
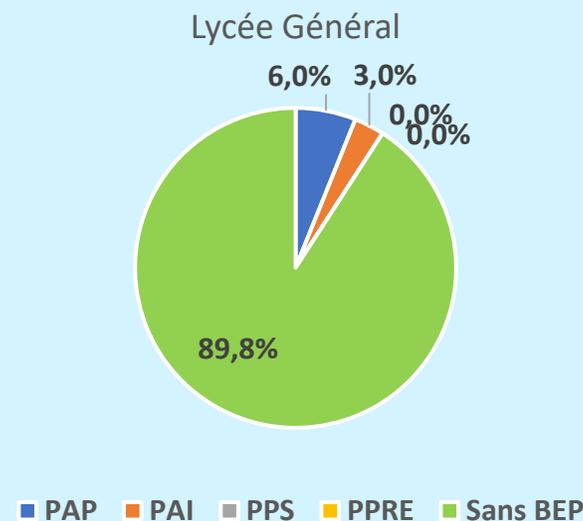
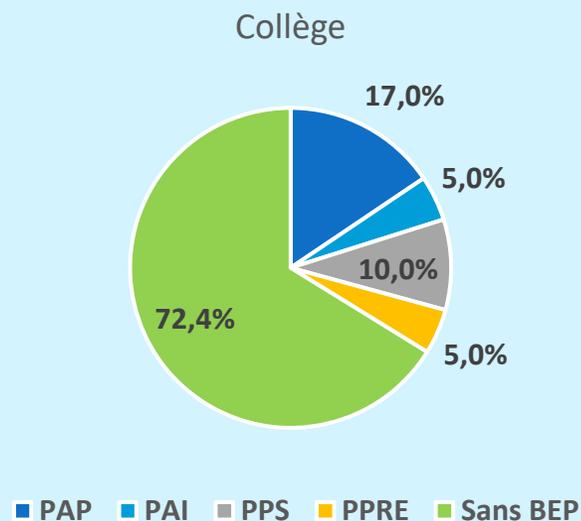
Les équipes éducatives doivent répondre aux besoins spécifiques de certains élèves notamment ceux en situation de handicap, malades, ayant des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation ou encore à haut potentiel. La prise en compte de ces besoins éducatifs particuliers se traduit par la mise en place de plans ou projets :

- **PAI : projet d'accueil individualisé.** Pathologies chroniques, intolérances alimentaires, allergies (aménagement de la scolarité, traitement médical, protocole d'urgence).
- **PPS : projet personnalisé de scolarisation.** Situation de handicap (orientation ou accompagnement, notification de la MTA, aménagements et adaptations pédagogiques, aide humaine – AESH, matériels pédagogiques adaptés).
- **PAP : plan d'accompagnement personnalisé.** Troubles des apprentissages (aménagement et adaptations pédagogiques).
- **PPRE : programme personnalisé de réussite éducative.** Maîtrise insuffisante de certaines connaissances et compétences (pratiques pédagogiques diversifiées et différenciées).

14,2% des élèves ont des besoins particuliers dans le 1^{er} degré et bénéficient à ce titre d'un accompagnement spécifique.



Les besoins éducatifs particuliers – Second degré



Au niveau du collège plus d'un 1/3 des élèves (37%) bénéficient d'un accompagnement spécifique (dont 17% qui ont un PAP et 10% un PPS).

Au niveau du lycée professionnel 29% des élèves bénéficient d'un tel accompagnement (dont 20% qui ont un PAP et 5% un PPS).

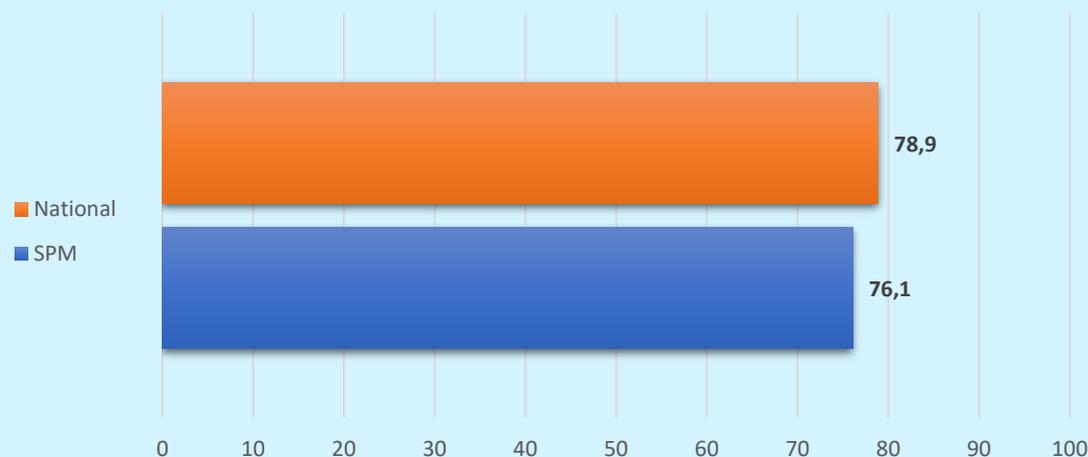
Au niveau du lycée général 9% des élèves ont des besoins particuliers. Un seul élève bénéficie d'un PPS au lycée général.

Peu de PPRE sont mis en œuvre dans le second degré (uniquement 5% d'élèves au collège).

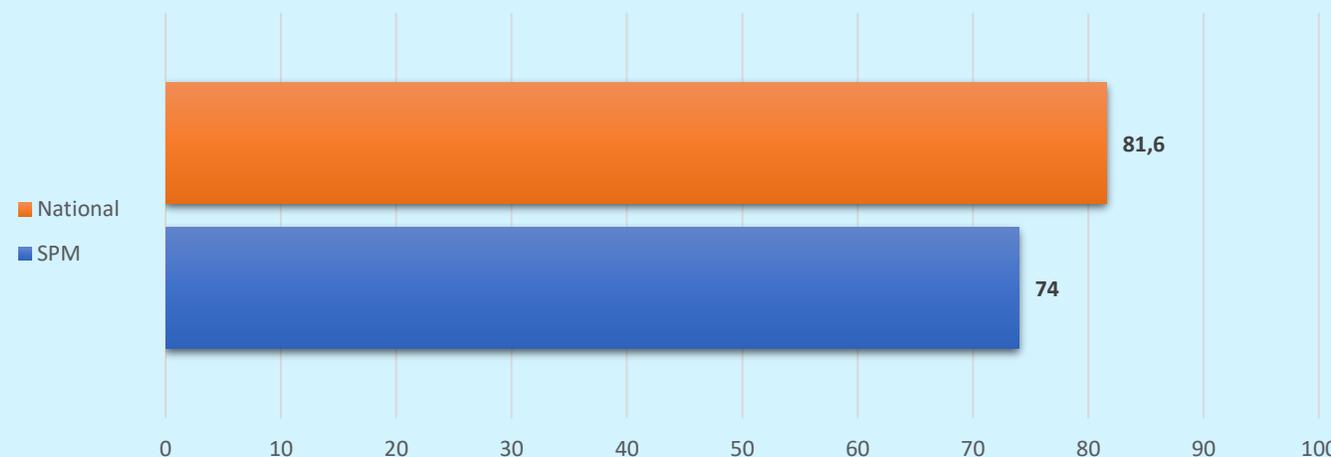


Les évaluations nationales – CP – Septembre 2023

Taux moyen de maîtrise satisfaisante en français



Taux moyen de maîtrise satisfaisante en mathématiques



Compétences évaluées	NATIONAL	SPM
Comprendre des mots à l'oral	70,18%	80,49%
Comprendre des phrases à l'oral	83,94%	90,24%
Comprendre des textes à l'oral	84,68%	92,68%
Manipuler des phonèmes	82,61%	77,50%
Manipuler des syllabes	81,52%	80,49%
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	81,25%	75,00%
Reconnaître les différentes écritures d'une lettre	68,17%	36,59%
Taux moyens	78,9%	76,1%

Compétences évaluées	NATIONAL	SPM
Reproduire un assemblage	83,81%	87,50%
Ecrire des nombres entiers	88,56%	58,54%
Lire les nombres entiers	92,03%	92,50%
Résoudre des problèmes	67,23%	53,66%
Quantifier des collections	84,66%	70,00%
Comparer des nombres	80,47%	80,00%
Placer un nombre sur une ligne graduée	74,47%	75,61%
Taux moyens	81,6%	74,0%

Pour la 1^{ère} fois, dans les écoles de SPM le taux moyen de maîtrise satisfaisante en français est inférieur au taux national, en baisse de 4,2 points par rapport à 2022. De même, le taux de maîtrise satisfaisante en mathématiques devient inférieur au taux national avec une baisse de 4,9 points par rapport à 2022.



Les évaluations nationales – CE1 – Septembre 2023

Taux moyen de maîtrise satisfaisante en français



Compétences évaluées	NATIONAL	SPM
Comprendre des mots à l'oral	76,15%	93,62%
Comprendre des phrases à l'oral	82,34%	93,75%
Ecrire des syllabes	85,09%	85,11%
Ecrire des mots	72,97%	79,17%
Comprendre des phrases lues seul	81,91%	93,62%
Comprendre un texte lu seul	82,81%	93,75%
Lire à voix haute des mots	70,95%	75,00%
Lire à voix haute un texte	67,26%	68,75%
Taux moyens	77,4%	85,3%

Taux moyen de maîtrise satisfaisante en mathématiques



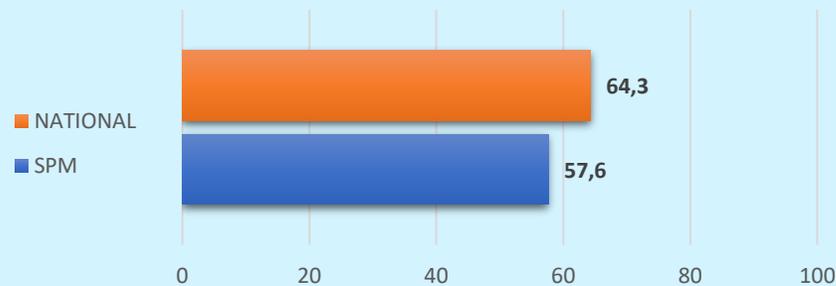
Compétences évaluées	NATIONAL	SPM
Reproduire un assemblage	83,74%	87,50%
Placer un nombre sur une ligne graduée	63,16%	72,92%
Additionner	60,59%	79,17%
Soustraire	61,11%	70,83%
Calculer mentalement	76,15%	81,25%
Ecrire des nombres entiers	74,73%	75,00%
Lire des nombres entiers	76,53%	83,33%
Résoudre des problèmes	47,74%	64,58%
Taux moyens	68,0%	76,8%

Dans les écoles de SPM le taux moyen de maîtrise satisfaisante en français en CE1 est supérieur au taux national de 7,9 points. Celui de mathématiques est également supérieur au taux national avec un écart positif de 8,8 points.

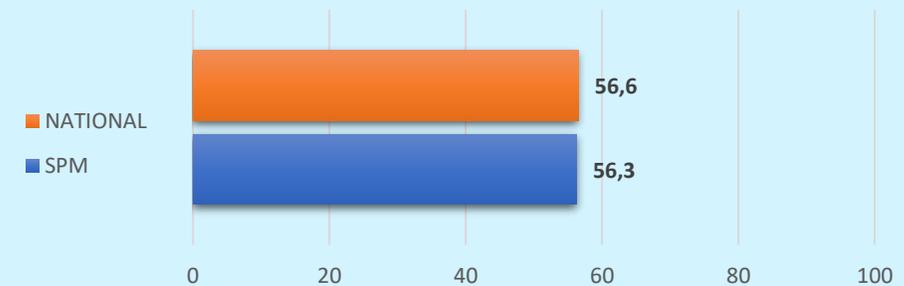


Les évaluations nationales – CM1 – Septembre 2023

Taux moyen de maîtrise satisfaisante en français



Taux moyen de maîtrise satisfaisante en mathématiques



Compétences évaluées	NATIONAL	SPM
Lire à voix haute un texte	56,25%	50,00%
Comprendre un texte lu seul	66,72%	68,57%
Comprendre des textes à l'oral	84,86%	92,75%
Ecrire des mots	61,11%	43,48%
Identifier la relation sujet - verbe	54,40%	36,23%
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	60,54%	57,97%
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	57,73%	44,93%
Savoir trouver des synonymes	62,54%	50,72%
Savoir trouver des mots de la même famille	74,16%	73,91%
Taux moyens	64,3%	57,6%

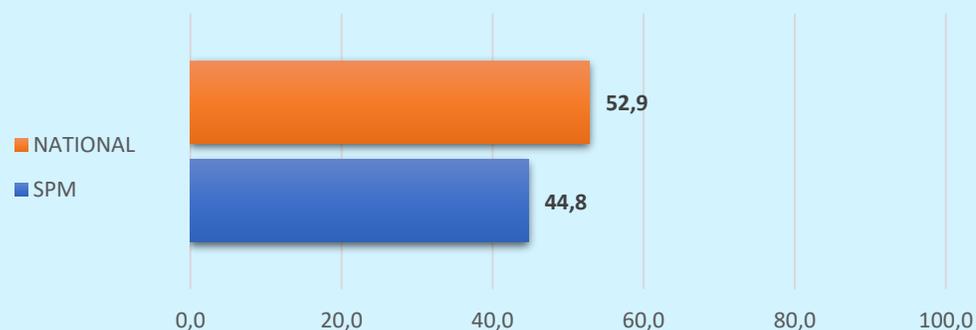
Compétences évaluées	NATIONAL	SPM
Ecrire des nombres entiers	83,76%	89,86%
Placer un nombre sur une ligne graduée	71,89%	75,71%
Résoudre des problèmes	58,46%	65,71%
Poser et calculer	50,39%	40,58%
Mémoriser des faits numériques	31,92%	22,39%
Mémoriser des procédures	42,91%	43,48%
Taux moyens	56,6%	56,3%

Dans les écoles de SPM le taux moyen de maîtrise satisfaisante en français en CM1 est inférieur au taux national de 6,7 points. Celui de mathématiques est comparable au taux national (-0,3 point).



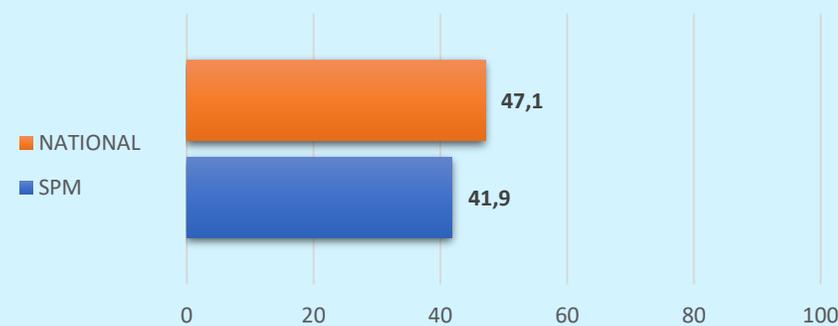
Les évaluations nationales – Sixième - Septembre 2023

Taux d'élèves de 6ème présentant une maîtrise en français satisfaisante ou très bonne



Compétences évaluées	NATIONAL	SPM
Test spécifique – Compréhension de l'écrit	50,10%	41,20%
Lexique	50,10%	46,40%
Grammaire	50,10%	45,30%
Orthographe	49,30%	44,60%
Compréhension de l'oral	60,40%	53,60%
Fluence	57,30%	37,70%
Taux moyens	52,9%	44,8%

Taux d'élèves de 6ème présentant une maîtrise en mathématiques satisfaisante ou très bonne



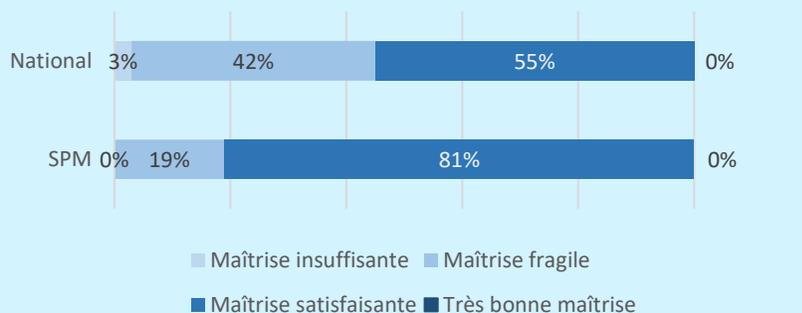
Compétences évaluées	NATIONAL	SPM
Résolution de problème	44,60%	40,60%
Automatismes	58,70%	53,60%
Espace et géométrie	37%	28,10%
Nombres et calculs	44,70%	43,50%
grandeurs et mesures	50,30%	43,50%
Taux moyens	47,1%	41,9%

Dans les collèges de SPM les taux moyens de maîtrise satisfaisante en français et en mathématiques sont respectivement inférieurs aux taux nationaux de 8,1 points et de 5,20 points.

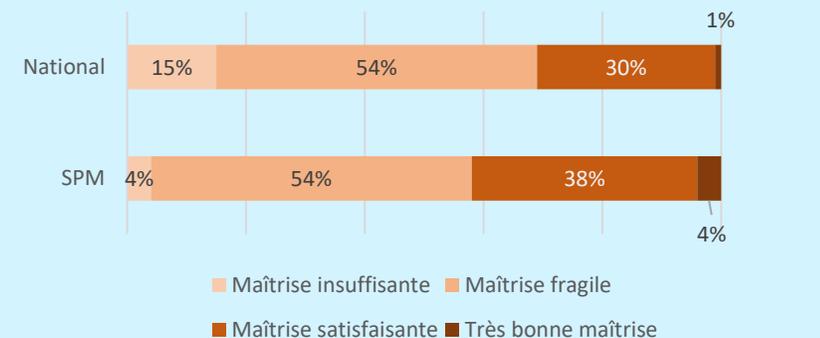


Les évaluations nationales – Seconde Professionnelle - Septembre 2022

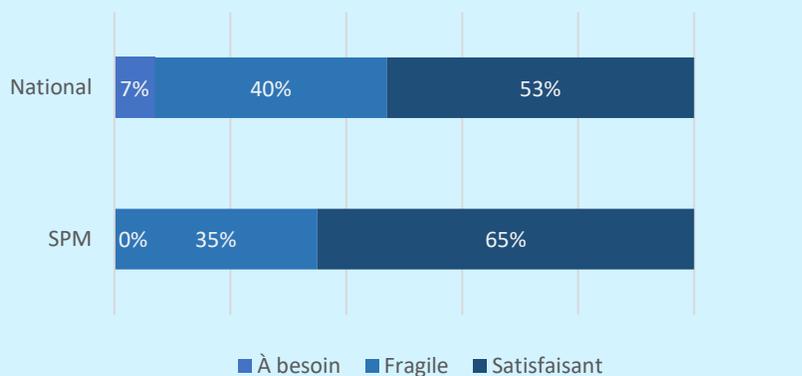
Maîtrise des connaissances et des compétences en français



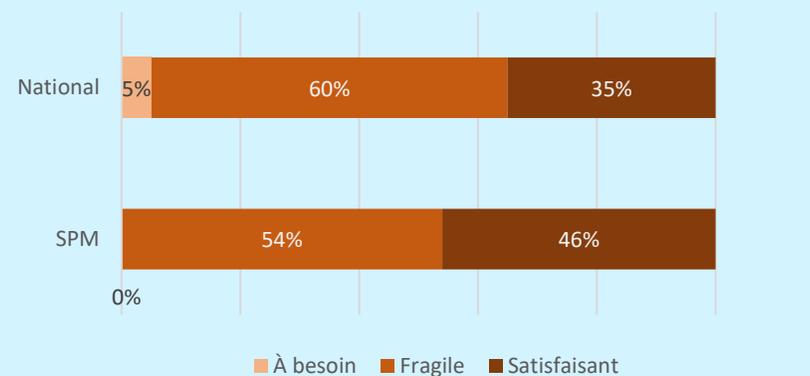
Maîtrise des connaissances et compétences en mathématiques



Compréhension de l'écrit



Automatismes

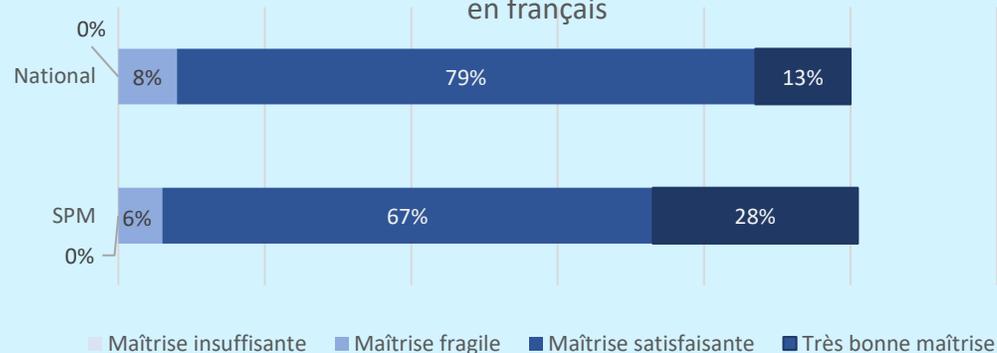


En 2de professionnelle, les taux moyens de maîtrise satisfaisante en français et satisfaisant en compréhension de l'écrit, sont respectivement supérieurs de 26 % et de 12% aux taux nationaux. Les taux cumulés de maîtrise satisfaisante et de très bonne maîtrise pour les mathématiques sont supérieurs de 11% aux résultats nationaux. Concernant le taux de maîtrise satisfaisant pour les automatismes, il est également supérieur de 11% au taux national.

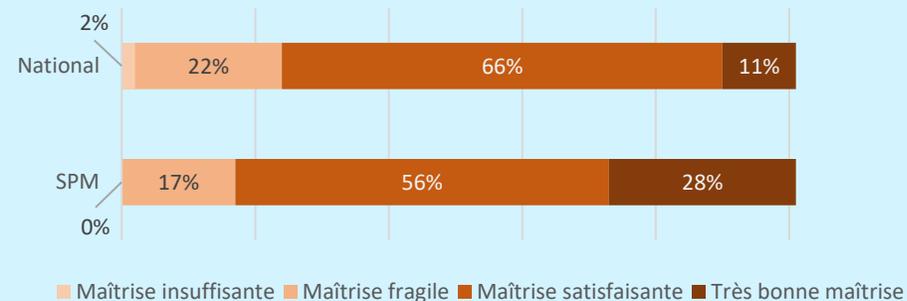


Les évaluations nationales – Seconde Générale Septembre 2022

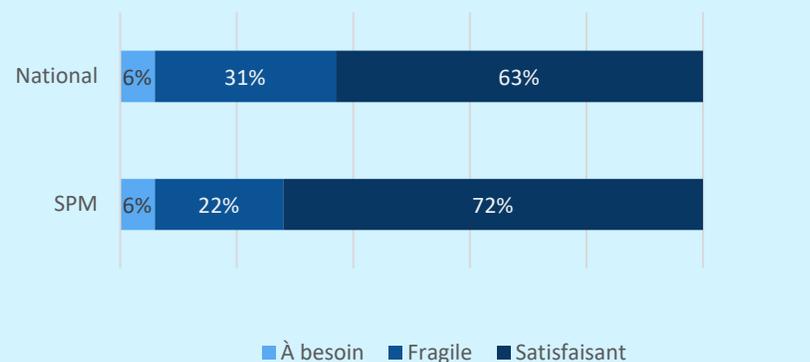
Maîtrise des connaissances et des compétences en français



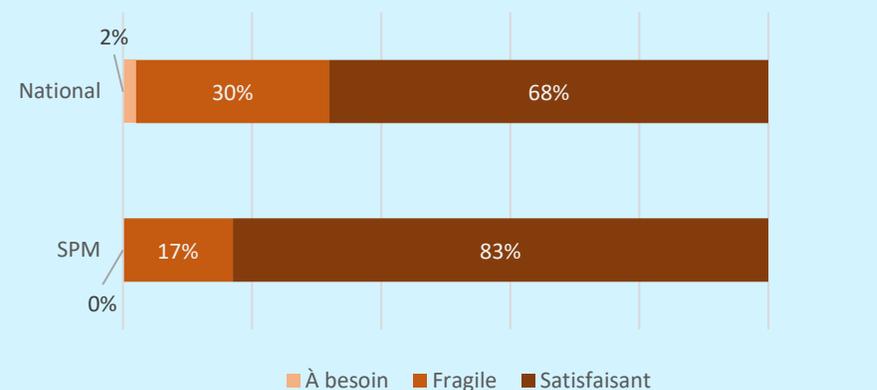
Maîtrise des connaissances et des compétences en mathématiques



Compréhension de l'écrit



Automatismes



En 2de générale, les taux moyens de très bonne maîtrise en français et satisfaisant en compréhension de l'écrit, sont respectivement supérieurs de 15 % et de 9% aux taux nationaux. Ceux de très bonne maîtrise en mathématiques et satisfaisant en automatismes sont respectivement supérieurs de 17% et de 15% aux taux nationaux.

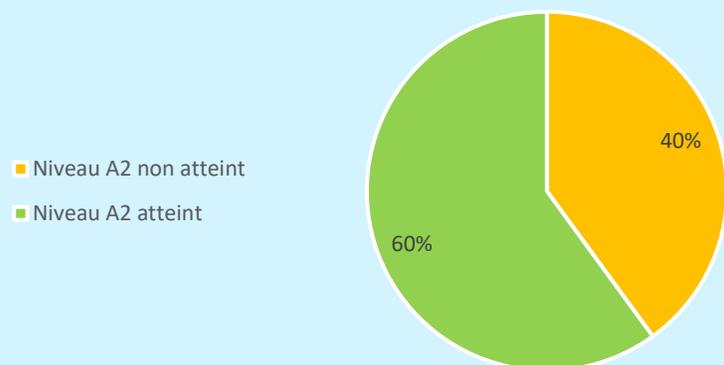


Test de positionnement en anglais pour les élèves de troisième

Ev@lang 2022 et 2023

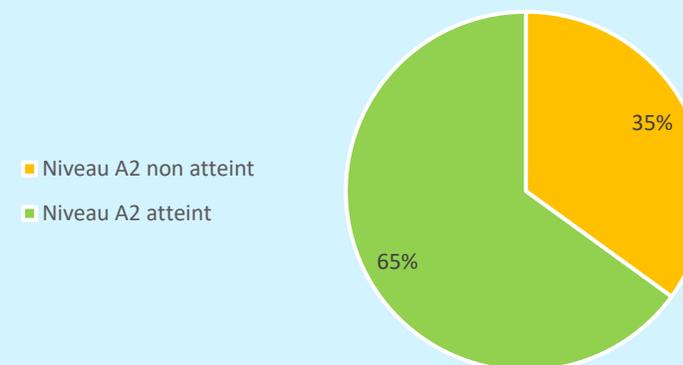
2022

Part des élèves ayant atteint le niveau A2 en
fin de 3^{ème} (CECRL)



2023

Part des élèves ayant atteint le niveau
A2 en fin de 3^{ème} (CECRL)



Ev@lang collège est un test de positionnement en anglais pour les élèves de 3^{ème} qui a lieu nationalement au printemps. Il permet de situer le niveau des élèves au regard du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). La part des élèves de 3^{ème} de SPM ayant atteint le niveau A2 s'élève à 65 % durant l'année scolaire 2022-2023.



Test de positionnement en anglais pour les élèves de troisième Ev@lang 2022 et 2023

Niveaux atteints Ev@lang 2022 et 2023



En 2023 plus de 26% des élèves de troisième atteignent et dépassent le niveau B1 (progression de 3% par rapport à 2022) tandis que 35% sont en-deçà du niveau A2 (-5% par rapport à 2022).



Les résultats aux examens : CAP , BAC général et BAC Professionnel Sessions 2021- 2022 et 2023

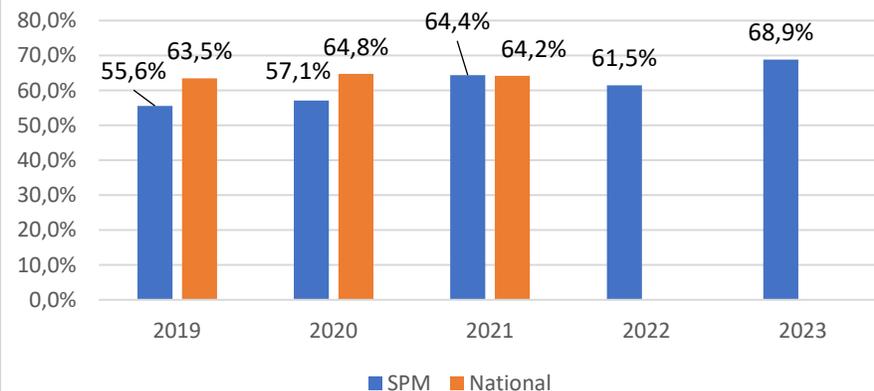
Taux de réussite aux examens



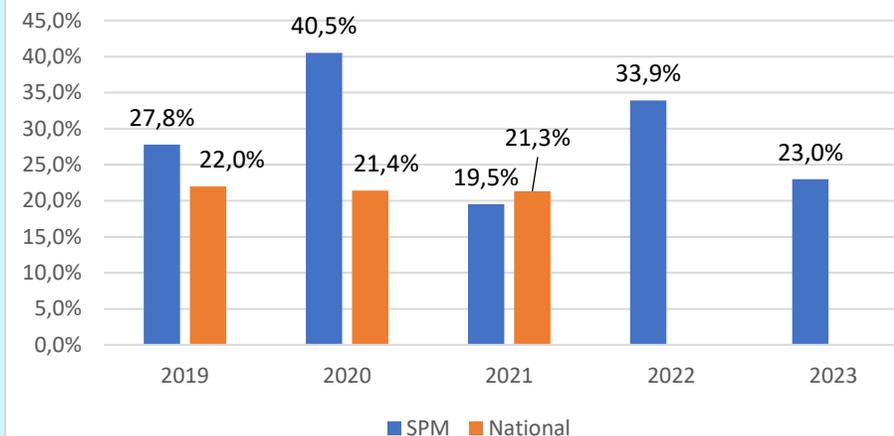


Les poursuites d'études à l'issue de la troisième

Poursuites d'études en 2de Générale et Technologique

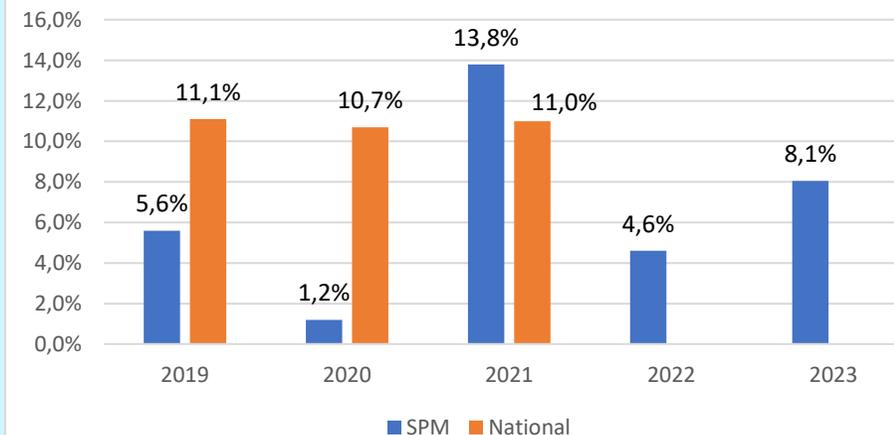


Poursuites d'études en 2de Professionnelle



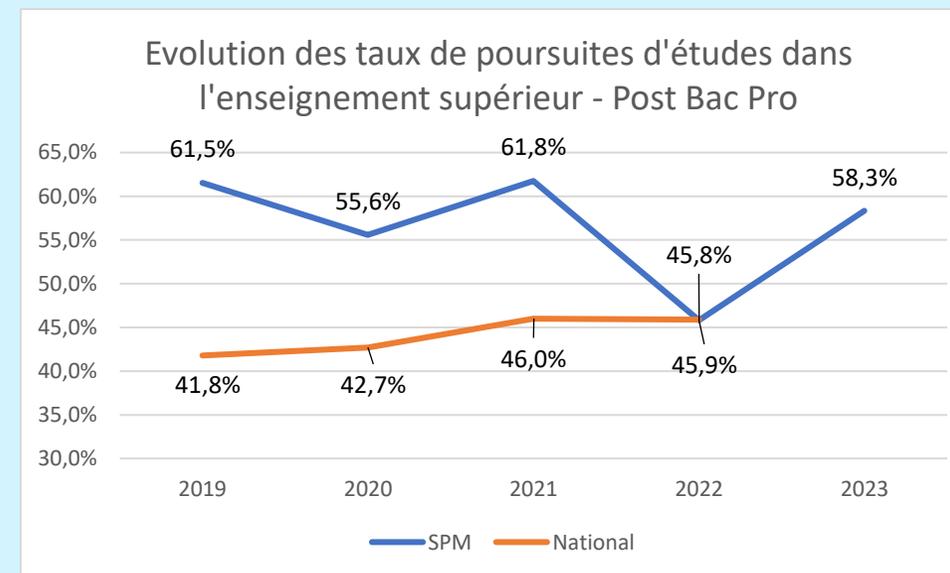
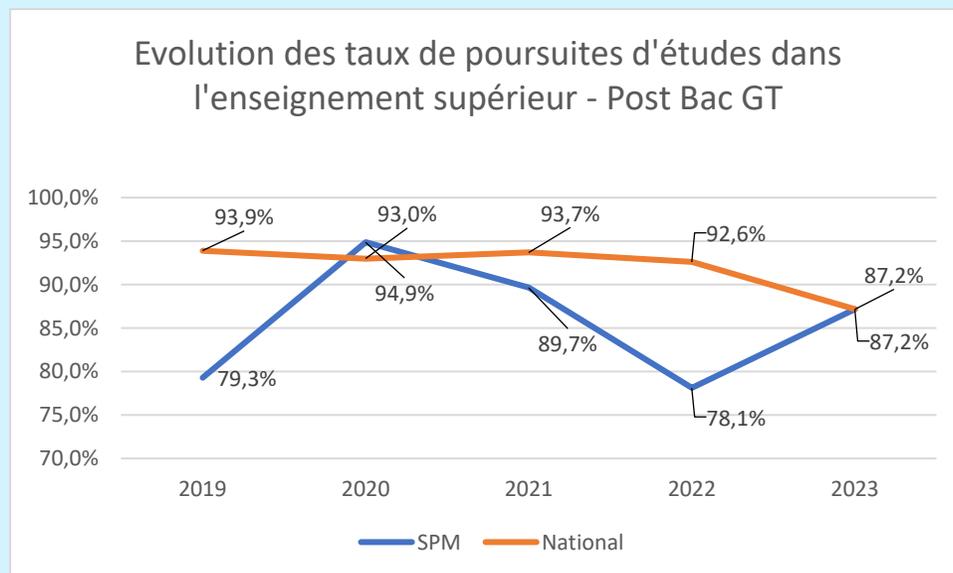
Le taux d'élèves poursuivant en 2de Générale depuis 2019 à SPM tend à rejoindre le taux national tandis que celui concernant les poursuites en 2de Professionnelle reste lui, sensiblement supérieur. Le faible nombre d'élèves poursuivant en CAP à SPM rend difficile toute comparaison avec le taux national.

Poursuites d'études en CAP





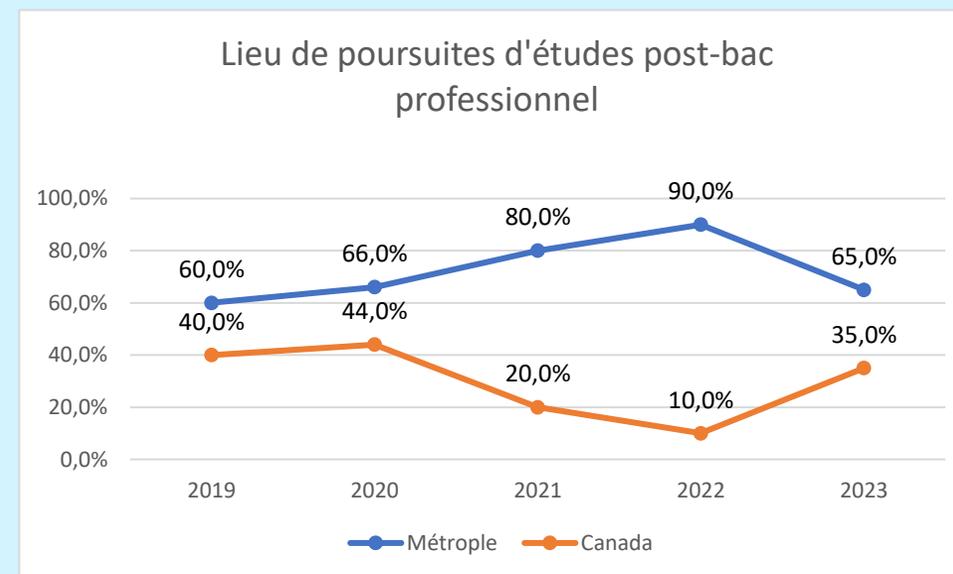
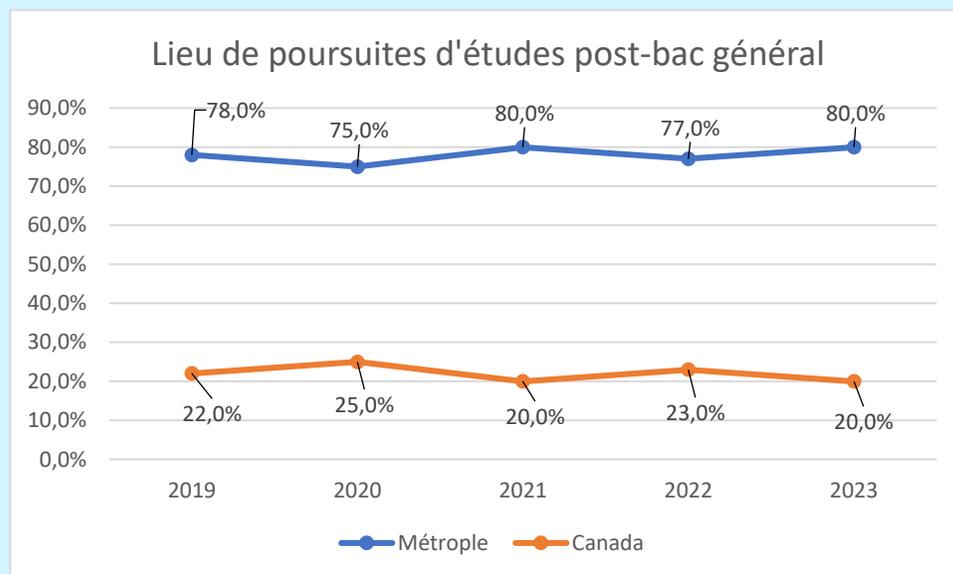
L'évolution des poursuites d'études post-bac



Globalement les taux de poursuites d'études dans l'enseignement supérieur à l'issue du bac général de SPM sont inférieurs aux taux nationaux. A l'inverse les mêmes taux à l'issue du bac professionnel sont supérieurs aux taux nationaux.



L'évolution des poursuites d'études post-bac en Métropole et au Canada



Les bacheliers généraux de SPM privilégient de manière stable les poursuites d'études en métropole.
Les bacheliers professionnels semblent retrouver un attrait aux poursuites d'études au Canada après les difficultés liées à la crise sanitaire.

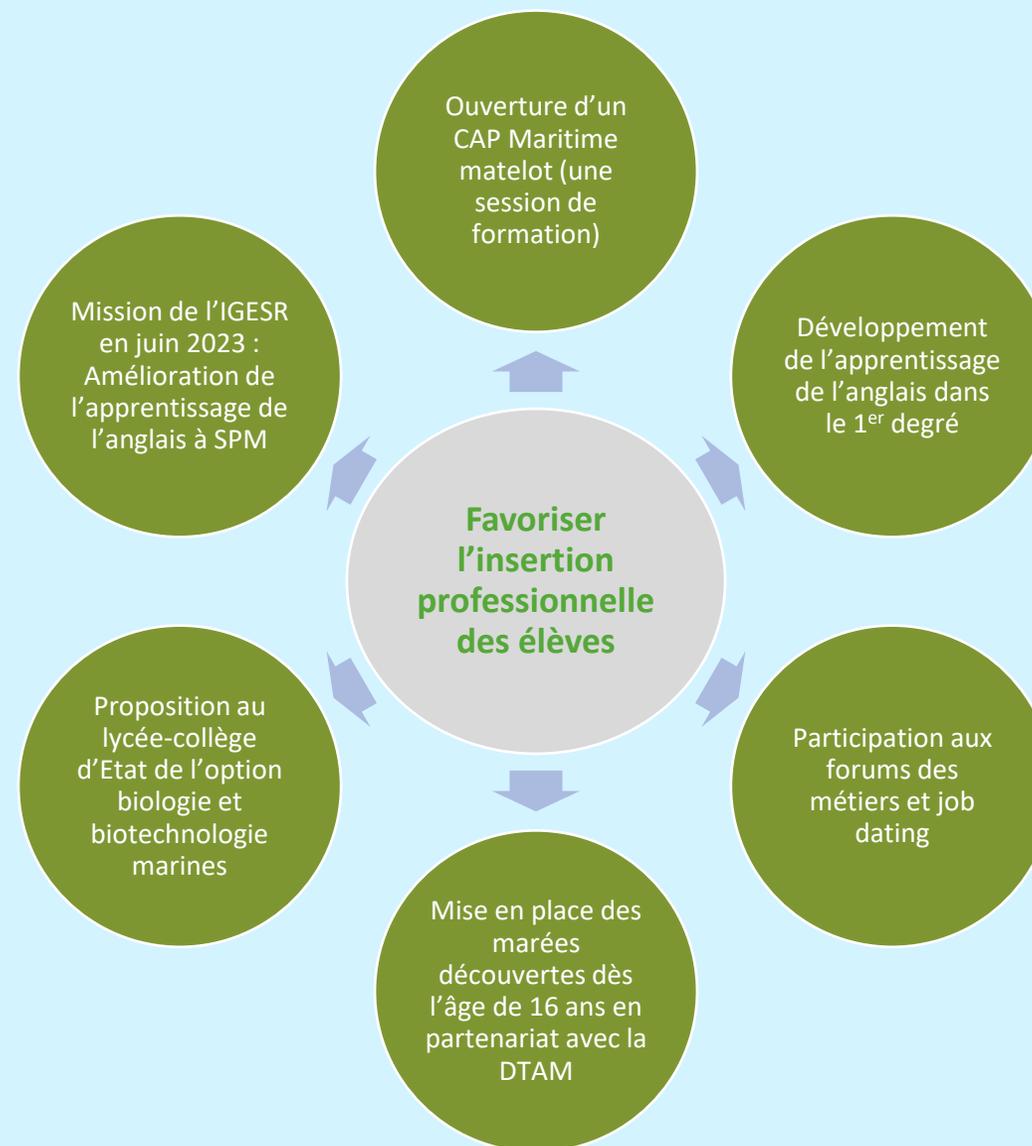


Le projet éducatif 2019-2022





Le projet éducatif 2019-2022



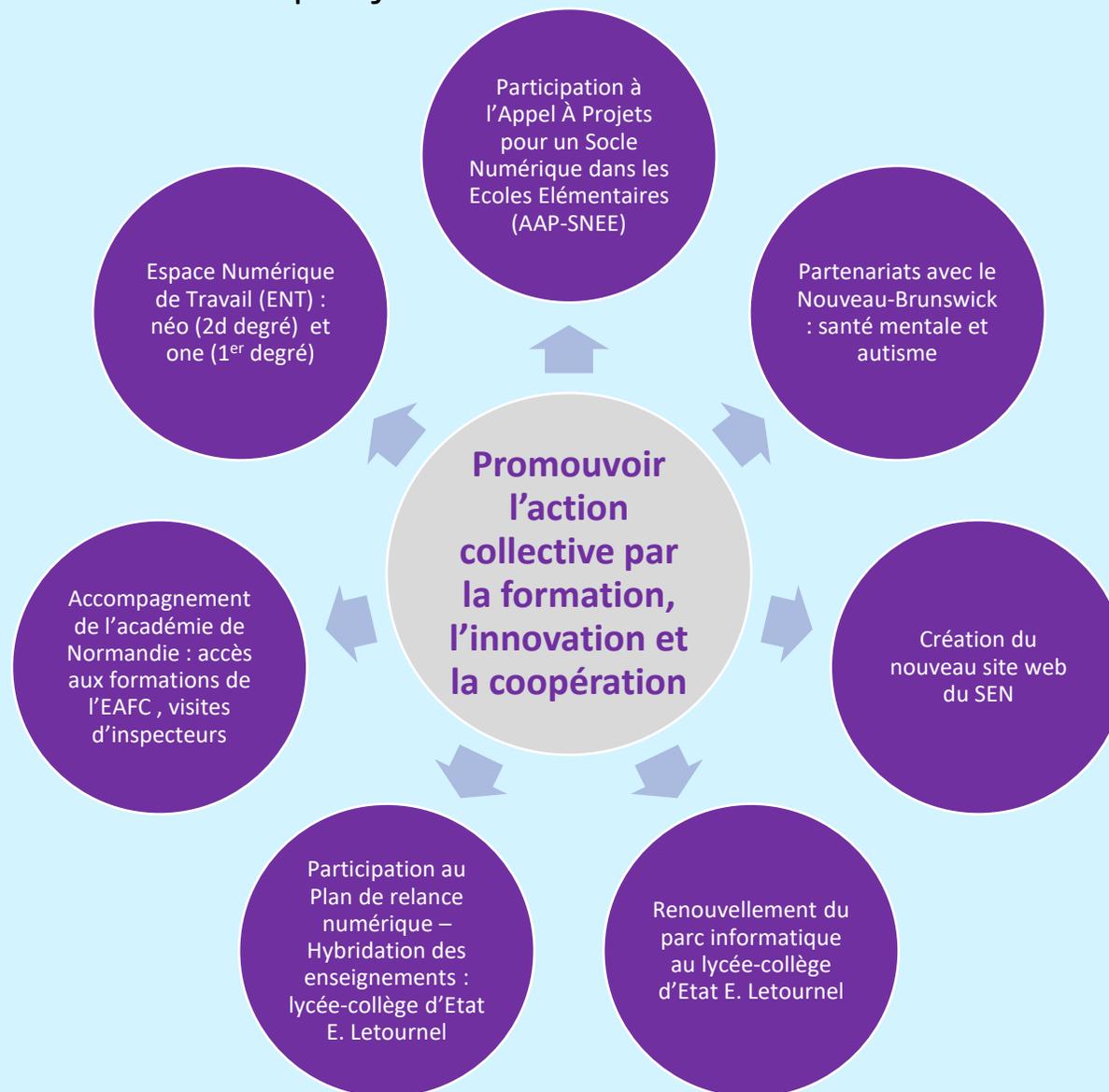


Le projet éducatif 2019-2022



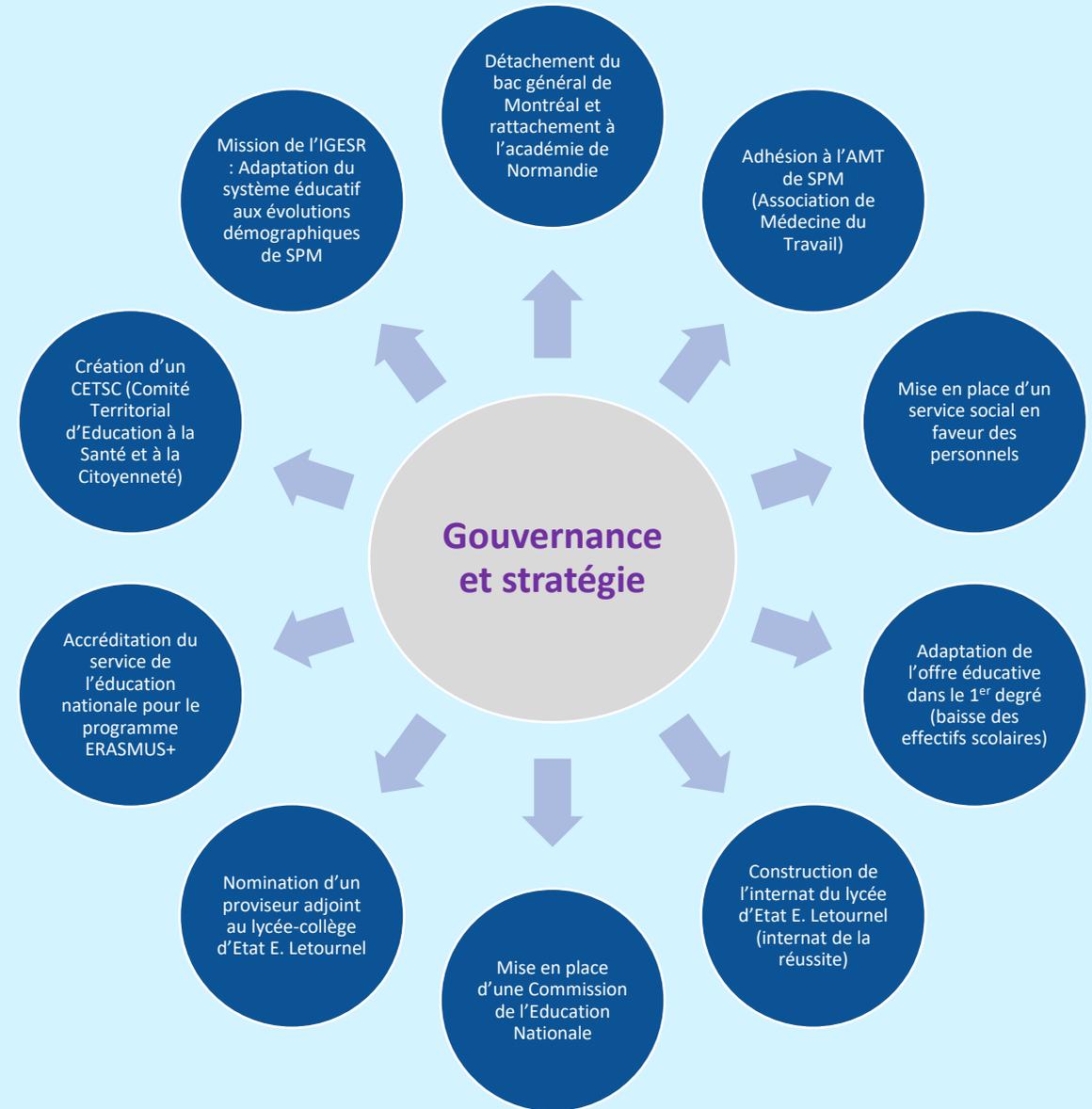


Le projet éducatif 2019-2022





Le projet éducatif 2019-2022





L'accompagnement de l'académie de Normandie

Axe 1

- L'orientation et la mobilité des élèves

Axe 2

- Les outils et les usages du numérique

Axe 3

- La maîtrise des savoirs fondamentaux

Axe 4

- L'offre de formation

Axe 5

- La santé mentale et psychologique des élèves

Suite à la mission conduite par Madame la Rectrice en novembre 2022 durant laquelle la communauté éducative a été consultée, les services du rectorat sont mobilisés pour répondre aux besoins identifiés des élèves et des personnels.